

CENTRE AQUALUDIQUE : C'EST PARTI !

Page 8



Vu du bassin sportif de 25 x 16 m

© Agence Coste architectures



• BUS DE L'APPRENTISSAGE
Page 9



• VOISINS VIGILANTS
Page 10



• DE NOUVELLES
RÈGLES DE VIE
Page 12-13

DOM&VIE
AMÉLIOREZ VOTRE QUOTIDIEN

EN PARTENARIAT AVEC

Action Logement 

VOUS AVEZ
+ de 70 ans?

VOTRE DOUCHE
FINANCÉE
JUSQU'À
5000€



 RÉPONSE EN
5 MINUTES

 PAS D'ARGENT
À AVANCER



TESTEZ VOTRE
ÉLIGIBILITÉ
AVEC DOM&VIE

AGENCE DOM&VIE
ST-QUENTIN EN YVELINES
33 avenue de Franche Comté
78310 Maurepas

Emmanuelle RUIZ
Directrice agence
Saint-Quentin en Yvelines
06 24 51 39 35
e.ruiz@dometvie.fr



FF
FENÊTRE DE LA TOUR
FENÊTRES | PORTES | VOLETS | STORES

DU 15 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE
VOLETS ROULANTS - PORTES DE GARAGE



MAUREPAS CENTRE VILLE

10 Bis Allée du Bourbonnais - 78310 MAUREPAS

01.30.51.69.01

fenetredelatour@orange.fr - www.fenetredelatour.com

**Restaurant
Bar
Le Transat**



Une nouvelle carte pour une nouvelle saison !

Le restaurant Le transat vous propose de débiter cette saison automnale en venant découvrir la nouvelle carte du chef Thomas ARDOUIN.

Venez profiter de l'été indien sur notre terrasse rénovée.

La dernière nouveauté, vous pouvez directement réserver votre table sur le site internet : <https://le-transat-restaurant.eatbu.com/?lang=fr>



<https://www.facebook.com/LeTransatRestaurant/>

1 Rode de Camargue 78310 MAUREPAS

Tél : 01 30 51 78 56 | h9781-fb@accor.com

Facebook : <https://www.facebook.com/LeTransatRestaurant/>

Service commercial : 01 30 51 78 52 (Yann Gestin)

On vous
sans condition

Nos estimations
sont gratuites*
et sans
engagement

*Aucune contrepartie financière de votre part demandée conformément à la réglementation applicable. Estimation de la valeur du bien à la vente. Voir détails en agence.

Agence de Maurepas
01 30 50 40 00

www.plaza-immobilier.com

stéphane
plaza
immobilier

Agence d'Elancourt
01 30 50 30 00

www.plaza-immobilier.com

Plaza Immobilier est une marque de l'agence immobilière Accor Immobilier France



Centre aqualudique : permis de construire signé

Chères Maurepasiennes, Chers Maurepasiens,

Un grand pas de franchi

Le 18 septembre dernier, j'ai eu le plaisir de signer le permis de construire de notre centre aqualudique "CASTALIA" en présence de notre principal partenaire Jean-Michel FOURGOUS, Maire d'Élancourt et président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Après une courte phase de préparation de chantier, les travaux démarreront en novembre prochain sous l'égide du groupe Eiffage, pour une livraison toujours programmée au printemps 2022 pour le plus grand plaisir de tous.

Je tiens à remercier ici, à nouveau, nos partenaires financeurs, qui, malgré les controverses politiques et les nombreuses embûches dressées sur notre chemin, nous ont maintenu leur confiance rendant possible ce beau projet en nous accordant 4,2 millions d'euros de financement public.

Maintenir du lien et de la sérénité dans une société en proie au doute

À l'image de notre forum des associations et du week-end médiéval, les récents événements organisés par la ville ont démontré par leur succès l'attachement des Maurepasiens pour les moments de rencontre et de convivialité qui font le caractère de notre commune.

Dans cette période d'incertitude sanitaire que nous traversons, ma responsabilité est bien sûr d'assurer la sécurité du plus grand nombre, mais je me fais également un devoir de préserver en quelque sorte, notre mode de vie sociale et culturelle.

Aussi, à chaque fois que cela sera rendu possible par le respect des gestes barrières et des protocoles définis par l'État, nous maintiendrons les événements qui assurent l'animation de notre ville.

En revanche, lorsque cela ne sera pas possible, nous ferons preuve de responsabilité en les annulant ou en les reportant.

C'est malheureusement le cas de notre déjeuner de fin d'année qui rassemblait traditionnellement dans notre salle des fêtes plusieurs centaines de séniors et que nous ne saurions maintenir sans risquer leur sécurité.

Il sera exceptionnellement remplacé cette année par la distribution d'un colis gourmand.

Des projets qui avancent pour répondre aux besoins du territoire

D'autres dossiers que le centre aqualudique battent leur plein, c'est le cas du projet "GénérationS". Les travaux de la crèche de la Villeparc avancent à grand pas. Ce nouvel équipement dimensionné pour accueillir les enfants de la crèche des Hauts Bouleaux ainsi que 18 berceaux supplémentaires devrait ouvrir ses portes au premier semestre 2021.

Et les travaux d'aménagement de places de parking supplémentaires vont démarrer tout prochainement boulevard du Rhin et seront complétés d'ici l'ouverture de l'équipement par des aménagements complémentaires au sein du quartier (nouvelles places, zone bleue...).

Le terrain des Hauts Bouleaux ainsi libéré pourra accueillir la résidence seniors qui vous sera présentée prochainement.

Il sera temps alors de lancer avec le soutien de SQY la réfection intégrale du boulevard Miserey, pour laquelle je vous proposerai bientôt une concertation publique.

Maurepas avance et notre ville prépare son avenir.

Chèrevenant,

Grégory GARESTIER
Votre Maire



RENTRÉE SCOLAIRE MARDI 1^{ER} SEPTEMBRE

Au total, 1 899 enfants de primaire sont rentrés en classe le 1^{er} septembre. C'est avec enthousiasme que 686 enfants en maternelle et 1 213 enfants en élémentaire ont pu découvrir ou redécouvrir leurs écoles. Certains ont eu le plaisir de retrouver des locaux fraîchement peints lors des vacances mais aussi des établissements équipés à la pointe de la technologie. Effectivement, cette année, la Ville a investi dans 16 bornes Wifi, 320 tablettes et 20 nouveaux vidéoprojecteurs interactifs pour préparer les enfants aux défis de l'avenir. Cela a été l'occasion pour Grégory Garestier, maire, et Laurent Burçon, adjoint au maire délégué à la Vie scolaire et à l'Enfance, d'échanger sur ces investissements avec les équipes pédagogiques.



VACANCES APPRENANTES JEUDI 27 AOÛT

Aux côtés de l'Éducation nationale, la Ville est engagée depuis plusieurs années dans le dispositif « vacances apprenantes » qui propose des stages de remise à niveau pendant les vacances d'été. À Maurepas, il s'agit de consolider les apprentissages et les acquis des élèves de CM2 et de CP. Ces stages ont eu lieu en juillet à l'école Malmedonne et en août à l'école des Fiches. Aurore Bergé, députée de la 10^e circonscription des Yvelines, Grégory Garestier, maire, Myriam Debucquois et Pascale Denis, adjointes au maire, en compagnie de M. Guillou, directeur de l'école, se sont rendus à l'école des Fiches pour échanger avec les élèves et les professeurs. Ces stages sont gratuits pour les enfants qui doivent être identifiés au préalable par leurs enseignants. Ils sont basés sur le volontariat, car, on le sait, il n'y a pas d'apprentissage sans volonté d'apprendre.

FORUM DES ASSOCIATIONS SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

Cette 29^e édition du forum des associations a connu un franc succès. Ce ne sont pas moins de 2 560 personnes qui ont fait le déplacement pour venir à la rencontre des associations présentes tout au long du week-end au gymnase de la Malmédonne. Il était possible de s'inscrire à de nombreuses activités artistiques, culturelles, de loisirs ou encore sportives pour l'année à venir. Grégory Garestier, maire, accompagné de nombreux élus a pu échanger tout le week-end avec les associations et les Maurepasiens. Particularité de cette année : le forum s'est déroulé sur deux jours pour prendre en compte les contraintes liées à la crise sanitaire de la Covid-19.



COLLECTE DE SANG MARDI 1^{ER} SEPTEMBRE

Les Maurepasiens œuvrent pour sauver des vies. En effet, le 1^{er} septembre a eu lieu une collecte de sang à la salle des fêtes de Maurepas. 71 donneurs ont apporté leur aide, en présence d'Emmanuel Dutat, maire adjoint notamment délégué à la Santé, d'autres élus et agents municipaux. Depuis le 30 juin 2020, Maurepas est devenue une des communes partenaires du don du sang par l'approbation en conseil municipal de la convention avec l'Établissement Français du Sang. Ainsi, la Ville apporte son soutien à la promotion des collectes de sang, contribue à la sensibilisation du public et mobilise des donneurs de sang bénévoles.

LES ROBOTS SONT DANS LA PLACE ! MARDI 22 SEPTEMBRE

Laurent Burçon, délégué aux Finances, à la Commande publique, à la Vie scolaire et à l'Enfance, a remis du matériel robotique, dont les fameuses « abeilles », aux enseignants des écoles Malmédonne, Bessières, Haute-Futaie et Chapiteau.

Ces ensembles pédagogiques de codage et de programmation permettront aux enfants de se familiariser avec le numérique. Les élèves pourront programmer le petit hyménoptère pour qu'il se déplace comme ils l'auront choisi ! Une formation sera dispensée aux enseignants. D'autres écoles pourront bénéficier de cette dotation en 2021 sur préconisation de la conseillère pédagogique au numérique de l'Éducation nationale. Cette dotation de la municipalité a été réalisée avec le concours du département des Yvelines et de l'agglomération de SQY.





WEEK-END MÉDIÉVAL SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

Près de 5 500 personnes se sont déplacées pour découvrir les mœurs et coutumes de l'époque médiévale. Le champ de la ferme de Maurepas s'est transformé pour laisser place à des échoppes, spectacles, grillades, feu de joie et bien plus encore. En partenariat avec la Ville, « Les Regrattiers d'Histoire », et l'association « Maurepas d'hier et d'aujourd'hui » ont rendu ce moment mémorable grâce à leurs connaissances historiques sur le sujet, mais aussi des explications ludiques et pédagogiques sur le Moyen-Âge. Ouvert à tous et pour tous les âges, cette sortie familiale a su remplir le cœur des Maurepasiens à travers des anecdotes et la découverte du patrimoine local, riche dans notre ville avec le donjon et l'église Saint-Sauveur.



UN ORGUE POUR L'ÉGLISE NOTRE-DAME DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

Après avoir parcouru plus de 1 300 km depuis la Pologne, les 910 pièces détachées ont été assemblées pendant plusieurs mois pour former un orgue qui a trouvé sa place au sein de l'église Notre Dame de l'Espérance à Maurepas. Afin d'officialiser sa venue, un représentant de l'évêque de Versailles l'a béni dans la matinée. Cet instrument est un don pour la communauté catholique maurepasienne. Pour le présenter au grand public, un organiste a joué en fin d'après-midi aux côtés de nombreux fidèles, mais aussi d'amateurs de musique.





FÊTE DES VOISINS VENDREDI 18 SEPTEMBRE

Cette année, nous n'avons pas été au bal masqué mais à la fête des voisins masqués ! En effet, repoussée pour cause de crise sanitaire, la fameuse fête des voisins, moment convivial et de partage a dû s'adapter à la situation. Entre quartiers, le rendez-vous n'a pas manqué d'ambiance. Le civisme des habitants a permis de respecter les règles du port du masque et de la distanciation physique. La ville en partenariat avec l'association « Immeubles en fête » à l'origine de cette fête depuis 1999, a procédé à la distribution de kits (ballons, nappes...) pour les quartiers ayant participé à l'événement. Pour sa première participation, la toute neuve résidence d'Iberville, dans l'éco-quartier, a bien fait les choses, comme ont pu le constater le maire et les élus du conseil !



UNE NOUVELLE AIRE DE JEUX VENDREDI 18 SEPTEMBRE

Avenue de l'Iroise, Grégory Garestier, maire de Maurepas, et les élus du conseil municipal, ont dévoilé la plaque inaugurale de la nouvelle aire de jeux Liliane de la Mortière. Ils étaient accompagnés des Maurepasiens qui ont proposé le projet dans le cadre du 4^e Budget participatif de Maurepas. Chaque jeu précise l'âge des enfants pouvant l'utiliser.



NOUVEAUX HABITANTS SAMEDI 19 SEPTEMBRE

Lors de la matinée d'accueil des nouveaux habitants, 21 familles ont pu découvrir les principaux sites et équipements de Maurepas, comme par exemple le bassin de la Courance, l'église Saint-Sauveur ou encore le Conservatoire de Musique et d'Art dramatique. Les habitants ont ensuite pu échanger avec les élus et les commerçants présents sur le marché, place Jacques-Riboud. Cette année, en raison de la crise sanitaire, la traditionnelle dégustation des produits du terroir a été remplacée par la distribution d'un coffret regroupant les produits du marché.



CENTRE AQUALUDIQUE : ÇA DÉMARRE

© Agence Coste Architectures



Le maire de Maurepas, en présence du maire d'Élancourt, a signé le permis de construire du centre aqualudique intercommunal. Les travaux de Castalia commencent !

Vendredi 18 septembre, à l'Hôtel de ville de Maurepas, Grégory Garestier, maire, vice-président de Saint-Quentin-en-Yvelines, en présence de Jean-Michel Fourgous, maire d'Élancourt, président de SQY, a signé le permis de construire de Castalia, le centre aqualudique intercommunal.

Le groupement d'entreprises, représenté entre autres par Eiffage et Swimdoo, sélectionné pour concevoir, construire et exploiter le centre aqualudique intercommunal Élancourt Maurepas, a commencé à baliser l'emprise du futur chantier, qui comprend également les places de stationnement de l'ancienne piscine. Les travaux commenceront d'ici à quelques semaines. Et l'ouverture au public du centre aqualudique est attendue pour le printemps 2022.

Les deux collectivités ont passé un contrat de délégation de service public de type concessive relative à la conception, à la construction et à l'exploitation d'un centre aqualudique. Le groupement d'entreprises a été sélectionné parmi 5 candidatures initiales dont 3 ont été autorisées à déposer une offre.

Le cabinet yvelinois Coste Architectures, dirigé par Emmanuel Coste depuis 1997, signe l'architecture du futur équipement public.

5 BASSINS EN INOX

Bassin sportif, bassin nordique, bassin polyvalent, bassin « activités » et bassin « aqualounge » permettront de répondre aux attentes prioritaires des usagers : l'apprentissage de la natation, la baignade, le « sport-santé » et le bien-être.



© Agence Coste Architectures

LE BUS DE L'APPRENTISSAGE FAIT ÉTAPE À MAUREPAS

Sensibiliser les jeunes aux métiers par l'apprentissage : tel est le but de la « Tournée de l'apprentissage ». Son bus fera étape square de la Marche le 14 octobre.



Dans les Yvelines, un bus de l'apprentissage circulera du 12 au 16 octobre 2020 afin de faire découvrir et de répondre aux nombreuses questions des parents et étudiants sur le monde de l'apprentissage.

Une envie particulière de se lancer dans le monde professionnel tout en conservant la possibilité d'apprendre en suivant un cursus scolaire ? Des appréhensions face aux nombreuses difficultés de recrutements ? La « Tournée de l'apprentissage » organisée par le ministère du Travail est faite pour vous. À travers un bus, circulant dans 10 départements français du 21 septembre au 12 décembre 2020, des formateurs, des chefs d'entreprises et des apprentis sont là pour vous orienter, répondre à vos questions et vous conseiller sur ce chemin qui se démocratise peu à peu. Ouvert à tous, cette opération s'inscrit dans le plan global de relance de l'activité.

Sa présence à Maurepas **mercredi 14 octobre** sera l'occasion de découvrir les différentes filières de l'apprentissage proposées dans la région.

BIEN S'INFORMER

Au programme, une immersion totale dans le monde de l'apprentissage avec une mise en



place d'outils à 360° de réalité virtuelle, des démonstrations de métiers et de multiples rencontres. Il est donc facilement possible de se plonger dans un futur métier et découvrir si l'apprentissage est fait pour vous, mais aussi comment s'y préparer, les frais de scolarité, les métiers et débouchés possibles, les aides envisageables. Tant de questions en attente de réponses qui vous permettront d'aller au-devant des difficultés du monde du travail.

Venez à la rencontre du dispositif et des nombreux professionnels présents sur place le mercredi 14 octobre de 10h30 à 18h devant le CCAS, parking square de la Marche.



DU WIFI GRATUIT DANS 10 SITES MAUREPASIENS

Maurepas, qui affiche 5@ au label « Ville Internet », soit le niveau le plus élevé, poursuit sa modernisation.

Grâce à 16 bornes reliées à la fibre, les Maurepasiens disposent désormais gratuitement de connexions en wifi dans 10 équipements communaux :

- La maison de Sologne
- La maison de voisinage des Coudrays
- Le Conservatoire – Cobalt
- L'Espace Albert Camus
- Le Tridim
- Le Mille Club
- Le CCAS
- Le gymnase Malmédonne
- La salle du conseil de l'Hôtel de ville
- L'accueil de l'Hôtel de ville.

Ces installations ont été subventionnées par l'Union Européenne.

Pour se connecter, rien de plus simple, il vous suffit d'avoir avec vous votre ordinateur, smartphone ou encore tablette tout en étant proche d'une de ces bornes pour rechercher le réseau WIFI4EU. Ce service est gratuit et sécurisé pour l'utilisateur qui peut alors naviguer sur le réseau internet. Cela permet aussi d'améliorer les services à destination des utilisateurs de ces lieux. L'utilisateur est désormais maître de sa navigation. Et il n'est plus besoin de s'identifier à chaque connexion : une fois enregistré, la connexion se fait automatiquement, vous avez aussi la possibilité de vous identifier via votre compte Facebook.

« VOISINS VIGILANTS » : ACTEURS DE NOTRE SÉCURITÉ

Le dispositif « Voisins Vigilants et Solidaires » permet d'échanger des informations en temps réel, pour lutter contre les cambriolages. La sécurité, c'est l'affaire de tous !

On a le choix entre être attentiste ou agir, dans la mesure de nos moyens et de nos compétences.

Dans le domaine de la sécurité, par exemple, nous savons que nous pouvons compter sur le professionnalisme et le dévouement de nos forces de sécurité. A Maurepas, la police nationale et la police municipale assurent la sécurité des biens et des personnes présentes sur le territoire. Pour participer à l'effort commun, la commune s'est dotée d'un réseau de vidéoprotection moderne et performant. Les résultats sont au rendez-vous et les informations transmises servent régulièrement à résoudre des « affaires ».

Les particuliers peuvent également participer à ce mouvement par le biais du dispositif « Voisins Vigilants et Solidaires », qui est implanté depuis 2017 dans la commune.

En effet, il a été constaté que le développement de rapports de voisinage est un facteur important de la lutte contre les cambriolages, les démarchages abusifs et les escroqueries. L'attention de



chacun dans son quartier peut aider à prévenir l'action des malfaiteurs et faciliter l'intervention de la police.

Ce dispositif est l'occasion de créer des liens privilégiés entre la municipalité, la police municipale, la police nationale et les Voisins Vigilants.

Le but est de disposer d'un maillage de personnes volontaires dans tous les quartiers afin d'assurer une vigilance passive sur des déplacements ou comportements suspects.

Pour devenir un voisin vigilant, il suffit de s'inscrire sur le site internet communautaire voisinsvigilants.org. Et c'est gratuit !

Les secteurs qui comptent déjà des voisins vigilants à Maurepas :

- > Marnière
- > Agiot
- > Bessières
- > Bois de Maurepas 4^e Tranche
- > Bois de Maurepas 5^e Tranche
- > Bois de Maurepas / Villeparc
- > Les 40 Arpents / Domaine d'Iberville
- > Centre / Malmédonne
- > Les Friches / Les 7 Mares
- > Les Louveries

SPORT SANTÉ SENIORS

Les séances sportives organisées au printemps et cet été ont connu un grand succès. Pour entretenir leur forme physique ainsi que des relations sociales, une nouvelle animation est proposée aux séniors : SPORT SANTÉ SÉNIORS s'adresse aux personnes âgées de 62 ans et plus habitant dans la commune.

2 séances seront organisées chaque semaine. Elles se dérouleront en extérieur au printemps et en été et en intérieur en automne et en hiver (au Centre Éducatif et Sportif de l'Agiot).

La participation a été fixée à 50 €/an pour les Maurepasiens. La première séance aura lieu mardi 6 octobre sur le grand mail de Vendée, de 10h à 11h.

SEMAINE BLEUE

Seniors, ne manquez pas la Semaine bleue intercommunale qui promet d'être encore riche d'activités cette année. Elle se déroule jusqu'au vendredi 9 octobre à Coignièrès et à Maurepas. Pour plus de renseignements, le Centre Communal d'Action Social (CCAS) vous répond au 01 30 66 53 00 ou sur ccas@maurepas.fr Retrouvez l'intégralité du programme de la semaine sur maurepas.fr.

DES OUTILS POUR LES PARENTS

L'accompagnement à la parentalité est une priorité du Relais Marianne. Parents, grands-parents et professionnels, à vos agendas : première conférence de l'année scolaire « Comprendre le potentiel de son enfant, c'est lui offrir les moyens de réussir », vendredi 9 octobre, à 20h30, à l'Hôtel de ville.



Le Relais Marianne (volet Relais Famille) permet à tout parent de se mettre en lien avec des professionnels de la parentalité, en proposant notamment des temps d'échanges individuels ou en famille, des soirées à thème pour dialoguer entre parents, des conférences animées par des spécialistes.

L'année scolaire s'ouvre donc par une conférence : « **Comprendre le potentiel de son enfant, c'est lui offrir les moyens de réussir** », vendredi 9 octobre, à 20h30, à l'Hôtel de ville (entrée par la place Charles-de-Gaulle – grand escalier). Cette soirée, gratuite et ouverte à tous, sera animée par Atika Lebre,



Hélène Clauzier, adjointe au maire déléguée à la Petite enfance et à la Parentalité

coach pour enfants et parents en apprentissage efficace, et sera suivi de **deux ateliers de mise en pratique les vendredis 6 et 13 novembre, à 20h30, à l'Hôtel de ville.**

Le fonctionnement du cerveau, les mécanismes d'apprentissages et d'épanouissement seront au cœur de cette conférence. Et une partie de la soirée sera consacrée aux questions/réponses avec le public.

Il est impératif de s'inscrire :

01 30 66 53 47

relais.marianne@maurepas.fr

Le nombre de places est limité en raison du protocole sanitaire en vigueur.

LES NOUVEAUTÉS DU RELAIS D'ACCÈS AU DROIT

Le Relais Marianne (volet Relais d'Accès au Droit), gratuit et ouvert à tous, adopte une nouvelle organisation, avec des permanences téléphoniques pour tout renseignement, accompagnement et prise de rendez-vous.

• Par téléphone

Lundi : 14h-17h > **01 30 66 53 46**

Mardi : 9h-12h - 14h-17h > **01 30 66 53 48**

Jeudi : 14h-17h > **01 30 66 53 48**

Vendredi : 9h-12h - 14h-17h > **01 30 66 53 46**

• Par mail : **relais.marianne@maurepas.fr**

Conventionné par le ministère de la Justice depuis octobre 2009, le Relais d'accès au Droit propose un accueil confidentiel et une écoute personnalisée, des informations et un soutien dans vos démarches juridiques et administratives, une orientation vers les structures chargées d'assurer ou de faciliter l'exercice de vos droits ainsi que des ateliers numériques (« mon compte CAF », « Espace citoyen »...).

SOUTENIR LES « AIDANTS »

Aider un proche handicapé ou en perte d'autonomie peut se révéler très éprouvant. Il est alors possible d'être accompagné à son tour.

Aider une personne souffrant d'un handicap ou d'une pathologie invalidante peut demander un soutien psychologique et des conseils pratiques. L'Institut de la Promotion de la Santé (IPS) propose le dispositif « Entr'aidants café » destiné à créer des liens avec d'autres personnes concernées par les mêmes situations et problématiques. Des échanges se déroulent autour d'un café pour évoquer le quotidien des « aidants » et apporter des solutions à une situation commune. Il existe aussi des groupes de paroles et des ateliers thématiques toute l'année.

Une rencontre est programmée à **Maurepas jeudi 5 novembre 2020, de 14h à 16h, au Mille Club**, avenue de Paris. Le thème abordé sera : « Prendre soin de soi ; qu'est-ce que cela veut dire ? ». Seront mises en lumière les différentes façons de s'occuper de son bien-être physique et mental tout en s'occupant des autres. Face au manque de temps et au travail intense, quand l'on devient « aidant », il est important de pouvoir prendre du recul sur sa personne afin de ne pas se laisser submerger par la lourdeur de la charge.

Pour prendre connaissance du programme annuel, rendez-vous sur **sqy.fr/ips**



ÉPIDÉMIE DE COVID-19 DUE AU VIRUS SARS-COV-2

S'ADAPTER À DE NOUVELLES RÈGLES POUR QUE LA VIE CONTINUE

Gymnases, salles associatives, écoles, centres de loisirs, restaurants scolaires... Les équipements publics communaux accueillent à nouveau les Maurepasiens avec cependant des adaptations dans le fonctionnement afin de lutter contre l'épidémie. Le point sur la situation au 29 septembre.

Il est évident pour tous que la situation sanitaire impacte directement l'ensemble des activités municipales et la vie quotidienne des Maurepasiens. La municipalité s'efforce cependant de prendre les décisions les plus adaptées afin de maintenir un délicat équilibre entre la précaution sanitaire et la reprise d'une vie « normale » en respectant les consignes du gouvernement.



La municipalité met en œuvre les protocoles reposant sur les prescriptions émises par le ministère des Solidarités et de la Santé au vu des avis rendus par le Haut Conseil de la santé publique.

Les risques de transmission existent principalement d'adulte à adulte et d'adulte à enfant. Rarement d'enfant à enfant ou d'enfant à adulte. Les expositions et les transmissions surviennent principalement dans le cercle familial ou en cas de regroupements sociaux avec forte densité de personnes en dehors des établissements scolaires. Pour lutter contre l'épidémie, il s'agit de prévenir les situations « à haut risque » représentées par les espaces fermés et mal ventilés ; les « espaces bondés » ; les « contacts étroits ». Votre magazine détaille les différentes mesures en vigueur selon les équipements publics maurepasiens.



ACCUEIL ET FORMALITÉS MAIRIE



> L'accueil et les guichets sont équipés de dispositifs transparents limitant les projections. Il faut néanmoins se présenter masqué.

> Du gel hydroalcoolique est mis à la disposition du public à l'aide d'un distributeur muni d'une pédale.

> Les flux de visiteurs sont organisés selon 2 files : entrées et sorties.

> Les sanitaires sont équipés de savon et de serviettes jetables en papier.

> Les chaises et les stylos sont désinfectés après chaque passage.

MARIAGES ET CÉRÉMONIES



> Port du masque obligatoire dès 11 ans.

> Pour respecter la réglementation, le public est limité.

CIMETIÈRE



> Le port du masque n'est pas obligatoire.

ACCUEIL CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS, ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES, CENTRES D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (CAP)



> Port du masque pour les adultes.

> Avant, pendant et après la classe, il convient de limiter le brassage des élèves, les regroupements et les croisements importants entre groupes. Les arrivées et les départs sont particulièrement étudiés pour limiter au maximum les regroupements d'élèves et/ou de parents.

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus : les sols et les grandes surfaces (tables, bureaux) sont désinfectés au minimum une fois par jour tout comme les surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes).

> Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

> L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé. La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise.



ACCUEILS DE LA JEUNESSE : TRIDIM - BIJ - MILLE CLUB



> Port du masque à partir de 11 ans.

MILLE CLUB : réouverture officielle depuis le mardi 22 septembre aux horaires habituels. Durant les vacances scolaires, les jeunes rentreront déjeuner chez eux entre 12h30 et 13h30.
TRIDIM : réouverture au public début octobre.
BIJ : réouverture depuis le 21 septembre.

AIRES DE JEUX



ÉQUIPEMENTS OUVERTS : STADE DU BOIS, PARC DES SPORTS DU BOUT DES CLOS

> Port du masque pour le public.



ÉQUIPEMENTS COUVERTS : GYMNASES (MALMEDONNE, BESSIÈRES, BOIS, CESA)

> Port du masque à partir de 11 ans, sauf pendant la pratique sportive.

Vestiaires collectifs et douches fermés. Les pratiquants doivent se présenter en tenue de sport munis d'un sac avec chaussures ou chaussons propres et bouteille d'eau personnalisée. Désinfection d'un matériel commun après chaque utilisation, désinfection des poignées de porte, respect des capacités d'accueil (jauge affichée dans chaque structure).

SALLES ASSOCIATIVES (MAISONS DE SOLOGNE, DES COUDRAYS, LILIANE DE LA MORTIÈRE...)



> Port du masque à partir de 11 ans.

> Désinfection d'un matériel commun après chaque utilisation, désinfection des poignées de porte, respect des capacités d'accueil (jauge affichée dans chaque structure).



CONSERVATOIRE



> Port du masque pour les plus de 11 ans, sauf pendant la pratique artistique.

> Seuls les élèves et l'équipe du conservatoire entrent dans les locaux.
> Distanciation, lavage des mains, gestes barrières, sens de circulation, etc.
> Réorganisation des locaux pour avoir des salles plus grandes et mieux aérées.
> Désinfection du matériel partagé (pupitres, pianos, chaises, etc.) entre chaque élève et groupes d'élèves.

COBALT



> Port du masque pour les plus de 11 ans.

> Studios délocalisés au Café de la plage jusqu'à nouvel ordre.

> Accès à la structure réservé aux musiciens.

Désinfection du matériel partagé (instruments, matériel de sonorisation, etc.) entre chaque groupe

ESPACE ALBERT CAMUS



> Port du masque pour les plus de 11 ans.

> Distanciation d'un siège entre groupe de spectateurs venant ensemble.

> Distanciation dans les espaces communs.

> Gel hydroalcoolique à l'entrée du public.

ENCORE DES CHANGEMENTS DANS LES CRÈCHES ET LES ÉCOLES

Le ministère de l'Éducation nationale a procédé à une nouvelle modification du protocole sanitaire dans les écoles à compter du lundi 21 septembre afin de répondre à la problématique des fermetures de classes, voire d'écoles, en forte augmentation depuis la rentrée (mais aucune à Maurepas).

Il faut désormais 3 enfants confirmés (non issus d'une même fratrie) pour fermer une classe. Mais au moindre symptôme, chaque enfant potentiellement infecté doit évidemment rester chez lui.

Dans les écoles primaires et les établissements d'accueil des jeunes enfants (crèches) un traçage de contact ne sera plus réalisé que dans deux cas :

- > si un adulte encadrant est testé positif, qu'il a été en contact rapproché avec un enfant et ne portait pas de masque ;
- > si trois enfants n'appartenant pas à la même fratrie sont positifs dans une même classe (alors les élèves et les personnels de la classe doivent être considérés comme contacts à risque).

Le port systématique du masque par les adultes, en présence d'enfants, dans les écoles, crèches et autres établissements d'accueil du jeune enfant est désormais obligatoire. Seule exception : les assistants maternels à domicile, pour qui le port du masque n'est pas obligatoire si aucun autre adulte n'est présent.

L'Éducation nationale fait savoir par ailleurs que, depuis le lundi 21 septembre,

> les élèves et les personnels qui ont été en contact avec un élève testé positif à la covid-19 doivent reprendre les cours s'ils n'ont pas de symptômes.

> En revanche, les adultes qui sont sujets contacts à risque d'un autre adulte diagnostiqué cas covid positif restent en éviction selon les modalités qui leur ont été prescrites.

LA CARTE DES TRAVAUX

Effectués par des entreprises spécialisées sélectionnées par la ville, selon une mise en concurrence, ou directement par les agents de la commune (« en régie »), des travaux sont réalisés toute l'année à Maurepas. En voici quelques-uns.



VILLAGE CENTRE DE LOISIRS PRIMAIRE

Les agents de la commune ont réalisé un nouveau portail équipé d'un vidéophone pour remplacer l'ancien qui ne fonctionnait plus correctement et sécuriser le site.



VILLAGE FORÊT DOMANIALE

Pendant plusieurs mois, l'Office National des Forêts (ONF), gestionnaire de la forêt domaniale de Maurepas, fait procéder à des coupes conformément au plan de gestion durable 2004-2023. Ces coupes, sur des parcelles situées au nord-ouest du massif, vont permettre de renouveler les peuplements et de sécuriser l'espace forestier. Il sera procédé à des coupes en « futaie irrégulière » destinées à maintenir le couvert forestier.



CENTRE-VILLE BOIS DE NOGENT

Début septembre, une rampe pour faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite a été installée à l'entrée située sur le boulevard Michel Miserey.



CENTRE-VILLE ALLÉE D'AUXOIS

Un escalier a été supprimé et remplacé par une surface de terre qui sera prochainement engazonnée.



CRÈCHE VILLEPARC : DES TRAVAUX BIEN AVANCÉS

L'ouverture de la nouvelle crèche de la Villeparc est prévue pour le premier semestre 2021. Les travaux de réhabilitation sont désormais bien avancés.

Dans le cadre du projet « GénérationS », l'école maternelle de la Villeparc connaît depuis plusieurs mois des travaux de transformation en crèche collective de 78 berceaux. Pas moins de 31 professionnels de la petite enfance travailleront sur ce site. Les travaux de modernisation de la crèche ont été retardés par la crise sanitaire du printemps. Mais le chantier de près de 1 000 m² est de nouveau actif. Les 60 berceaux de la crèche des Hauts-Bouleaux y seront transférés pour une ouverture au premier semestre 2021. Et 18 berceaux supplémentaires viendront s'y ajouter, permettant d'accompagner concrètement les familles maurepasiennes par l'augmentation des places d'accueil de jeunes enfants en structure collective.



Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 1 950 000 € HT, études et mobilier inclus. La création de berceaux supplémentaires correspond à une section d'enfants (18) et la nouvelle crèche comprendra quatre lieux de vie.

AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE

D'importants travaux d'amélioration énergétique ont été entrepris sur les bâtiments. Cela concerne notamment l'isolation des façades par l'extérieur, l'isolation des toitures, le remplacement des menuiseries extérieures, l'installation d'un chauffage au gaz et d'une centrale de traitement d'air double flux.

Lorsque la crèche aura pris possession des nouveaux locaux, à la Villeparc, le projet de résidence services seniors pourra voir le jour en centre-ville, sur un terrain de 3 023 m², le long du boulevard Michel Miserey.

Ce projet d'une centaine de logements va répondre aux besoins d'une population maurepasienne vieillissante. Un tiers des personnes âgées avaient plus de 60 ans en 2013. Et les plus de 75 ans représentaient 12 % des Maurepasiens... Dans 10 ans, cette population va croître encore davantage : le nombre de personnes ayant entre 65 et 74 ans devrait doubler et le nombre de celles âgées de 75 ans devrait tripler.

BOULEVARD DU RHIN : CRÉATION DE 26 PLACES DE STATIONNEMENT



Le parking actuel va être agrandi

Afin de prévoir les besoins de stationnement lié à la nouvelle crèche de la Villeparc (*lire ci-dessus*), la ville a sollicité l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) pour réaliser l'extension du parking déjà existant le long du boulevard du Rhin. Ainsi, ce sont 26 places végétalisées supplémentaires qui vont être créées, soit un total de 38 places venant compléter la capacité de stationnement disponible rue de Bassigny. Par ailleurs, une réflexion sera engagée pour instituer une zone bleue réservée à certaines places dans le quartier. Ces aménagements comprennent également la reprise du plateau surélevé. Les travaux sont programmés du 5 au 30 octobre 2020.

Pendant la durée du chantier, afin de préserver la sécurité de tous, le stationnement sera interdit boulevard du Rhin. Une déviation d'une journée par l'avenue de Picardie sera mise en place la semaine du 26 octobre pour la reprise du plateau surélevé situé entre l'avenue de Picardie et la rue de Bassigny, du côté de la commune d'Élancourt. En outre, afin de garantir la pousse du gazon, le nouveau parking sera maintenu fermé jusqu'au 15 novembre inclus.

L'ANCIEN CENTRE DE LOISIRS DOLTO DEVIENT TEMPORAIREMENT UN CENTRE DE DÉPISTAGE

La ville de Maurepas met à disposition du public un lieu pour dépister la COVID-19. C'est le laboratoire des Pyramides qui a investi les locaux depuis fin septembre.

La politique de dépistage de grande ampleur de la COVID-19 mise en place par le Gouvernement entraîne la saturation des lieux de test. À ce jour, à Maurepas, seul le laboratoire des Pyramides permet de tester les populations. Il est ouvert en demi-journée, ce qui génère un flux important et une demande sans précédent. Les locaux du laboratoire ne sont plus adaptés et ne permettent pas toujours le respect des conditions de distanciation sociale.

Aussi, pour répondre à cet impératif de santé publique et aux besoins de la population, la Ville de Maurepas s'est associée aux professionnels de santé du territoire en mettant à leur disposition, depuis fin septembre, des locaux municipaux non affectés.

Le choix des élus maurepasiens a été de proposer au centre médical une partie du centre de loisirs Françoise Dolto, en l'occurrence le réfectoire et la cuisine, notamment car ces pièces sont grandes et aérées. Elles permettront ainsi le renouvellement de l'air afin de respecter les conditions médicales nécessaires pour le prélèvement.

Le choix de ces locaux permet de desservir le centre de dépistage depuis l'avenue de la Sambre et de disposer d'un espace tampon le séparant de la crèche.



La mise en place de ce service est effectuée dans le plus strict respect des conditions de sécurité sanitaire : port du masque obligatoire, distance de 1 mètre, mise à disposition de gel hydro-alcoolique et sens de circulation unique.

Renseignements et horaires sur la messagerie : 06 36 19 35 54

Adresse : allée Françoise Dolto
78310 Maurepas



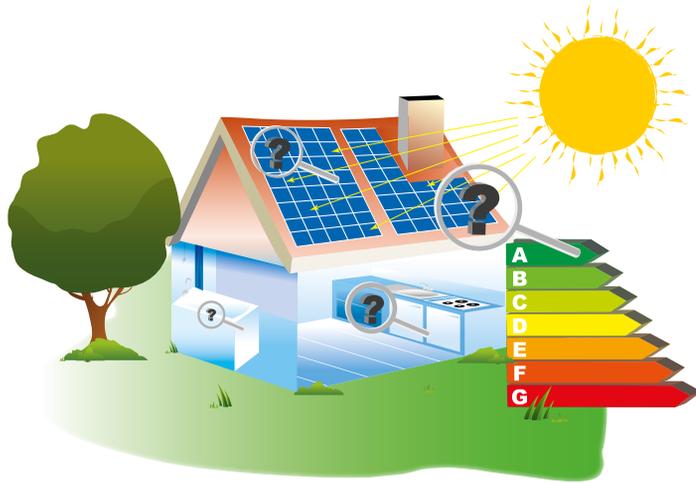
DU NEUF AU MERCURE

Grand relooking estival du magnifique hôtel Mercure Maurepas / Saint-Quentin, les salles de réunion ont été complètement rénovées en termes de peinture, les couloirs et certaines chambres ont été remis à propre, une très jolie terrasse avec un coin cocooning et de très confortables canapés ont été créés à l'extérieur pour accueillir les clients après leur journée de travail. La terrasse existante a été rénovée au niveau du plancher. Enfin un nouveau logo « Le Transat » rappelle le nom du restaurant de l'hôtel, qui est ouvert du lundi au vendredi de 12h à 14h30, et du lundi au jeudi de 19h à 22h.

PARTICIPONS CHACUN À NOTRE NIVEAU

DES INITIATIVES POUR AIDER LA PLANÈTE

L'isolation thermique des logements permet des économies d'énergie. C'est bon pour l'environnement et aussi pour le budget des ménages. Dans cet esprit, le dispositif DEPAR vient de commencer à Maurepas.



C'est dans l'air du temps : notre planète est en grand péril. Il faut d'urgence la sauver. Les citoyens sont bien évidemment tout disposés à aider pour laisser à leurs enfants une terre viable. Mais concrètement, que faire ? Par où commencer ? La Ville de Maurepas et la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines sont investies dans la transition écologique. La rénovation de l'habitat est un moyen d'action efficace. En luttant contre les déperditions énergétiques, on économise des énergies fossiles qui produisent notamment des gaz à effet de serre. C'est dans ce cadre que s'inscrit le dispositif Diagnostic Énergétique Pour Accompagner la Rénovation (DEPAR), piloté par SQY en partenariat avec la Poste.

En croisant les données issues de différentes bases légales relatives à l'habitat pavillonnaire et aux ressources des ménages, la Poste écrit aux foyers susceptibles d'être concernés. Si toutefois certains ménages n'ont pas été « touchés » et entendent parler du dispositif, ils peuvent appeler la Poste pour vérifier leur éligibilité.

Il s'agit de sensibiliser, grâce à un diagnostic, les propriétaires occupants de maison au

dispositif Habiter Mieux (aide aux travaux de rénovation énergétique des logements). Les premiers ménages sont visités à Maurepas début octobre, puis dans le courant de l'hiver. Les courriers sont envoyés environ 10 jours avant le passage du facteur. Ainsi, si le passage est prévu le 12/10/2020, le ménage recevra un courrier indiquant le passage du facteur autour du 2/10/2020.

VIAGO

Les transports sont aussi un enjeu dans la lutte contre le changement climatique. Connaissez-vous Viago ? Cette application mobile est consacrée aux déplacements à Saint-Quentin-en-Yvelines. Elle est maintenant disponible sur tous les magasins en ligne (« stores »). Elle permet de mieux organiser vos déplacements en comparant entre eux l'ensemble des différents modes de transport présents sur SQY, dont la voiture. C'est pratique pour savoir en temps réel combien de minutes vous séparent du prochain bus, trouver un « co-voitureur », ou réserver une place de parking dans certains parcs relais de SQY...

MAUREPAS PARTICIPE À LA 12^E ÉDITION DE LA JNCP

La Journée Nationale du Commerce de Proximité (JNCP) se déroulera samedi 10 octobre. Comme les années précédentes, les commerçants maurepasiens participeront à cette manifestation qui permet de soigner la convivialité entre les clients et les commerçants de proximité. Il s'agira de la 7^e participation de l'Union des Commerçants et Artisans de Maurepas (UCAM) à cette journée conviviale. Retrouvez toutes les informations sur la page Facebook de l'association.

E-JOB DATING SPÉCIAL JEUNES

Saint-Quentin-en-Yvelines organise du 13 au 15 octobre un e-jobdating spécial jeunes.

SQY se mobilise pour accompagner les entreprises et les jeunes, et faciliter la rencontre entre offreurs et demandeurs de compétences. Le e-jobdating est un événement inédit, en ligne et totalement gratuit, spécialement conçu pour permettre aux jeunes de trouver leur premier emploi, une alternance ou un stage.

www.sqy.fr/e-jobdating



RÉOUVERTURE DE VOTRE NOUVEAU SUPERMARCHÉ

MME KHADRA BEKCOUCH ET SON ÉQUIPE
VOUS ACCUEILLET AUX HORAIRES SUIVANTS :

Du lundi au samedi de 8h30 à 20h et le dimanche de 9h à 13h.

INFORMATIONS PRATIQUES :

27 avenue du Forez - 78310 MAUREPAS

Tél : 01 30 50 03 28



Le Maurepas

Restaurant • Bar • Brasserie

CUISINE TRADITIONNELLE

TERRASSE OUVERTE !



01 30 50 57 07 brasserie Le Maurepas
lemaurepas.com

VOTRE OPTICIEN
OPTIC 2000 de MAUREPAS
devient

ATOL
MON OPTICIEN

Pour cette occasion, votre opticien est heureux
de vous offrir des

CHÈQUES CADEAUX **EXCLUSIFS**

C.Cial Auchan Pariwest
6 Av. Johannes Gutenberg, 78310 Maurepas
01 30 66 75 85



90€ OFFERT*

*Valable sur tout équipement progressif (monture + 2 verres). Minimum de 500€ d'achat.
Cette offre ne peut être cumulée avec une autre promotion en cours.



50€ OFFERT*

*Valable sur tout équipement unifocal (monture + 2 verres). Minimum de 250€ d'achat.
Cette offre ne peut être cumulée avec une autre promotion en cours.



-20%

DE REMISE*
sur une sélection
DE SOLAIRES

*Offre valable sur une sélection de lunettes solaires sans correction. Offre non cumulable.

**VOS LUNETTES
DE NATATION
à votre vue***
POUR 1€ DE PLUS

1€*

*Pour 1 euro de plus. **Pour tout achat d'une monture équipée de 2 verres correcteurs Essilor d'une valeur minimale de 250 Euros. Correction unifocale de +6.00 à -6.00. Cette offre ne peut être cumulée avec une autre promotion en cours.

PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE SAISON CULTURELLE



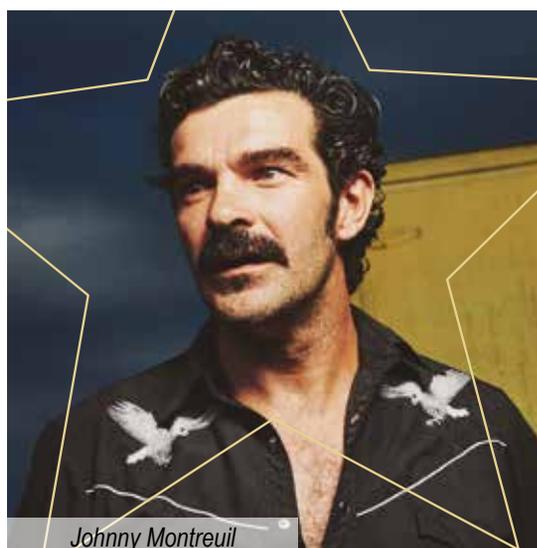
**Rendez-vous mercredi
4 novembre 2020 à l'Espace Albert
Camus pour la présentation de
la saison 2020/2021. Toute l'année,
une large gamme de spectacles
est présentée pour ravir les petits
comme les grands.**

L heure de la présentation de saison a sonné pour l'Espace Albert Camus de Maurepas ! L'équipe vous attend mercredi 4 novembre à 20h30, pour vous présenter les différents spectacles. Une fois encore des artistes de grand talent sauront enrichir votre culture musicale, théâtrale ou comique.

Comme la règle l'impose, la présentation de la saison sera suivie d'un spectacle mettant d'emblée une ambiance musicale forte. Le groupe Adrian Clark, né en 2010 par l'association de Damien Argentieri, Sandrine Conry et David Pouradier Duteil, vous convie à la « revisite » de certains morceaux de jazz en s'appuyant sur le thème pop des années 70 à nos jours, mais aussi à l'écoute de leurs propres compositions.

Pour en savoir plus sur les spectacles, vous pouvez téléphoner au **01 30 66 55 10** ou adresser un courriel à **resa.camus@maurepas.fr**.

Pour l'achat des places et des Pass (avantages tarifaires), rendez-vous à l'accueil de l'Espace Albert Camus tous les mercredis de 10h à 12h



Johnny Montreuil



Jean-Luc Lemoine



« Même heure l'année prochaine »



Klassik

et de 14h à 19h ainsi que les jours de spectacles (45 minutes avant le début de la représentation). Une billetterie est également disponible en ligne sur **kiosq.sqy.fr**.

Le programme est présenté dans la plaquette de la saison culturelle distribuée dans toutes les boîtes aux lettres maurepasiennes. Il est également disponible sur **maurepas.fr**.

CATCH D'IMPRO : L'ARBITRE, CE TYRAN !

Tous les jours, nous improvisons ! Et si cette fois l'improvisation était programmée en spectacle ? À travers des histoires hors du commun imaginées par des comédiens, évadez-vous le temps d'une soirée entre ambiance survoltée et énergie explosive. Encadrées par un arbitre qui s'octroie tous les pouvoirs, deux équipes de deux catcheurs improvisateurs

s'affrontent dans un combat théâtral sans merci. Ce spectacle total sera accompagné par des costumes plus déjantés les uns que les autres. Une immersion totale dans le monde de l'humour et de l'improvisation. Rires garantis.

Pour partager ce moment entre amis ou en famille, pensez à réserver :

Par téléphone : 01 30 66 55 10

Par mail : resa.camus@maurepas.fr

La billetterie est ouverte tous les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 19h à l'Espace Albert Camus, 4 rue de la Beauce.

Vendredi 16 octobre / Autres dates : vendredi 4 décembre et vendredi 2 avril.

20h30 – Espace Albert Camus / Tarif B : entre 8 et 16 euros.

EXPOSITION DU CERCLE D'ARTS AU CAFÉ DE LA PLAGES



« Pauline », pastel, d'Annie Loison, Prix du public 2019

Les lauréats de la précédente édition

Le Cercle d'Arts de Maurepas, animé par Dany Dangelser, présidente depuis bientôt 30 ans, fêtera ses 50 ans en 2022. L'association organise des cours de dessin, peinture, pastel et aquarelle, ouverts à tous, adultes et enfants à partir de 6 ans jusqu'à 15 ans. Près de 100 adhérents adultes et 20 enfants se retrouvent régulièrement dans les locaux de l'école de la Marnière.

À l'Espace Albert Camus, l'exposition 2020 permettra au public de découvrir les œuvres d'une cinquantaine d'élèves et aussi les créations de leurs professeurs.

Espace Albert Camus

Du samedi 3 au samedi 10 octobre

14h à 18h - Entrée libre





EN DIRECT AVEC LE MAIRE

N'hésitez pas à prendre contact avec le Maire pour aborder tout type de questions et obtenir des informations directement auprès de lui. Tous les sujets d'intérêt communal et intercommunal pourront être abordés.

FACEBOOK AVEC LE MAIRE

Grégory Garestier vous attend pour une nouvelle édition du FACEBOOK LIVE

MERCREDI 14 OCTOBRE 2020 DE 18:00 À 19:00

sur le réseau social Facebook / @VilleMaurepas

Ce rendez-vous, dont l'audience ne cesse de croître, est un exercice d'échange direct entre le maire et la population. En effet, le maire répond directement aux questions que vous lui posez. Ce dialogue sans filtre est très apprécié.

CARNET

Bienvenue à

Enson BOUANZI

Madeleine CHEVALLIER

Eliot DESTOMBES

Matthieu DJIGUI PACKOU

Tous nos vœux de bonheur à

Fiona BODEREAU et Romain BELLEGUIO

Delphine VILARO et Guillaume AUTENZIO

Nous nous associons à la douleur des familles de

Josette CODRY

Rokaya HASSAN

Maria Das Dores PINTO

Robert RANDONNET

#MAUREPAS : VOTRE VILLE CONNECTÉE



Ville de Maurepas
[Maurepas au temps du Moyen-âge]

C'est sous le soleil que s'est clôturé le week-end médiéval de Maurepas.

Près de 5500 personnes sur les deux jours se sont succédées sur le site.

Fabrication de couronnes, chevaliers, princesses, catapultes, dragons, autant d'ateliers pour les enfants qui ont connu un succès fou ! Bravo aux animateurs de la ville et à l'association Maurepas d'hier et d'aujourd'hui pour l'animation des ateliers.

Bravo également aux Regrattiers de l'histoire pour l'animation du campement historique, les démonstrations d'artillerie et les combats d'époque !

Merci à Guillaume Lavielle pour l'accueil à la ferme et aux Cavaliers du Donjon pour avoir proposé aux enfants des tours de poneys cet après-midi.

Retour en images

4 157 Personnes touchées

1 670 Interactions

LE POST DU MOIS

Samedi 12 et dimanche 13 septembre, le week-end médiéval a bénéficié de conditions météorologiques idéales : un grand soleil a inondé le pré de la ferme de Maurepas où près de 5 500 personnes ont participé aux nombreuses activités proposées du samedi matin au dimanche soir.

Les différentes publications consacrées à ces deux journées ont touché 15 873 personnes, généré 5 361 interactions et 54 partages cumulés.

L'application mobile de la Ville est disponible gratuitement en téléchargement. Il suffit de saisir dans la barre de recherche « @Maurepas » à partir de Google Play ou de l'App Store, puis d'installer l'application sur votre smartphone et / ou sa tablette. Retrouvez votre application via les QR codes ci-dessous en les flashant à l'aide d'une application mobile dédiée.



Google store



Apple store

AUTORISATION DE PUBLICATION D'UN AVIS DE NAISSANCE OU DE DÉCÈS DE MAUREPASIE(NE) DANS « MAUREPAS MAGAZINE »

La publication gratuite des avis de naissance ou de décès n'est pas automatique. Un formulaire est disponible sous format papier à l'accueil de l'hôtel de ville, place Charles de Gaulle, et en téléchargement sur le site www.maurepas.fr. Ce formulaire doit être transmis par courrier à : Mairie de Maurepas Pôle citoyen – 2 place d'Auxois – CS 40527 - 78311 Maurepas Cedex, ou par courriel : etatscivil@maurepas.fr. Cette autorisation ne peut être utilisée à d'autres fins que la publication énoncée ci-dessus. Pour les mariages, ce formulaire n'est pas nécessaire puisqu'il est remis avant les célébrations.

GUIDE DE LA VILLE 2020/2021 : PRÉCISIONS

La nouvelle édition du « Guide de la Ville » a été distribuée dans les boîtes à lettres au début du mois de septembre. Quelques informations demandent à être précisées. Ainsi, page 64, à la rubrique pédicures-podologues, il convient d'ajouter Benjamin Robert, 13, place des Échoppes / 06 07 99 60 23 / podologue.maurepas@gmail.com.

Page 81, le président de l'association Les Flous Réalistes se nomme Thomas Moutier (et non Régine) / flous.realistes@gmail.com. La rédaction présente ses excuses à l'intéressé.

Page 125, à la rubrique « électricité », il convient d'ajouter SR Elec Assist, installation/réparation électrique, auto-entreprise de Sylvain Raoul, 5 allée de la Courance / sr.elecassist@gmail.com.

Page 144, à la rubrique taxis, il convient d'ajouter Stephen Lafontaine, 3 chemin des bois clairs / stephenlafontaine@orange.fr.

LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE

HÔTEL DE VILLE

place Charles de Gaulle
Téléphone : 01 30 66 54 00
Télécopie : 01 30 66 54 02

ADRESSE POSTALE

Mairie de Maurepas, 2, place d'Auxois
CS 40527, 78311 Maurepas cedex
Courrier électronique : mairie@maurepas.fr

Maurepas magazine

Directeur de la publication : Véronique MILLOT - Rédaction, conception maquette, mise en page : service Communication, communication@maurepas.fr
01 30 66 54 90 - Photos : Ville de Maurepas, sauf mention contraire. Impression : RAS, 6, avenue des Tissonvilliers 95400 VILLIERS-LE-BEL - 01 39 33 01 01
Impression sur papier 100 % recyclé avec des encres végétales - Imprimerie certifiée - Distribution : Ville de Maurepas - Dépôt légal : ISSN 1278-9062
Régie publicitaire officielle du magazine municipal de Maurepas Contact : 01 53 92 09 00 - contact@cithea.com www.cithea.com

CONTINUONS MAUREPAS !

Des projets municipaux pour chaque génération.

Notre projet de centre aquatique avance tandis que d'autres voudraient le faire reculer. Alors que vient d'être signé le permis de construire de ce nouvel équipement tant attendu, certains continuent à ferrailler en justice par de nombreux recours pour le faire ralentir ou décourager nos partenaires. C'est peine perdue le financement est bouclé et le projet est désormais entre les mains de l'entreprise chargée de sa construction. La sagesse voudrait maintenant que chacun prenne acte du résultat des élections et de la volonté clairement exprimée par les Maurepasiens de « continuer Maurepas » et de voir nos projets aboutir dans la sérénité pour le bien de tous.

En attendant, puisque chacun a besoin d'une activité physique synonyme de bien vieillir et devant le succès rencontré par les séances de remise en forme proposées lors du déconfinement, nous avons proposé au dernier conseil municipal de pérenniser cette activité. Ainsi désormais tous les mardis et jeudis les seniors pourront profiter d'une activité physique variée délivrée suivant les saisons en extérieur ou en intérieur.

Alors ensemble quel que soit notre âge continuons à faire bouger notre ville.

EXPRESSION DES GROUPES MINORITAIRES « Comme le prévoit la loi, cette page est destinée à la libre expression des groupes d'opposition, leurs écrits n'engagent que leurs auteurs »

EN AVANT MAUREPAS

Trois, deux, un, c'est parti pour une nouvelle année scolaire, saison associative, sportive et culturelle... L'équipe « En avant Maurepas » vous souhaite à tous et à toutes une excellente saison 2020-2021 !

Avant de démarrer, nous souhaitons revenir sur l'édito précédent et exprimer notre surprise en lisant le texte de la majorité qui rebondissait sur notre encart : nous pensions naïvement que les écrits étaient rendus en même temps, ce qui permettait un échange démocratique. Visiblement en tant « qu'apprenants » nous n'avions pas anticipé ce manque d'équité.

Suite au conseil communautaire du 10 septembre, M. Fourgous a rappelé à quel point la période financière est catastrophique en n'hésitant pas à utiliser le terme « raz de marée » comme métaphore pour imaginer les mois à venir. Il a également rappelé l'importance d'une gestion budgétaire rigoureuse, sans excès se limitant aux dépenses essentielles. Nous ne reviendrons pas sur l'augmentation inquiétante de l'endettement de notre commune et espérons simplement que la majorité, très au fait des difficultés rencontrées par tous, reverra le dossier piscine en l'orientant vers un beau projet mais moins ambitieux et surtout moins coûteux.

Nous souhaitons remercier l'ensemble du personnel communal pour l'excellent travail durant le week-end médiéval, le forum des associations et l'ensemble des très belles manifestations que notre ville à la chance d'avoir.

Pour joindre l'équipe En Avant Maurepas

Yann Lamothe y.lamothe@maurepas.fr ou yann.lamothe@sqy.fr

Aurélien Agesta a.ageda@maurepas.fr - **Edite Pires** e.pires@maurepas.fr

MAUREPAS DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE

Halte à la publicité sur les écrans numériques dans l'espace public

Le règlement local de publicité intercommunal (RLPi) destiné à réglementer la publicité, est en cours d'élaboration sur SQY. Une enquête publique a été lancée le 15 septembre 2020 et se termine le 15 octobre. Elle permet aux citoyen-ne-s d'apporter des observations à la réglementation nationale (publicités, pré-enseignes et enseignes) aux spécificités du territoire. C'est un élément essentiel pour la qualité de nos paysages. Un constat : trop d'écrans numériques énergivores, jalonnent nos rues. Afin de préserver notre environnement et de lutter contre les nuisances visuelles, les élu-e-s de SQY doivent interdire ces écrans vidéo publicitaires. Plus d'information sur les sites : sqy.fr/rlpi et antipub.org

Comme vous le savez notre territoire délègue au privé la gestion de notre eau, pourtant le contexte que nous vivons aujourd'hui montre à bien des égards l'impérieuse nécessité de sortir notre bien commun des monopoles financiers. Seule une gestion publique de l'eau par les collectivités territoriales est susceptible de protéger les consommateurs-trices et les agents qui y travaillent. Vous pouvez compter sur nous, comme nous l'avons toujours fait, pour convaincre, discuter et amorcer une gestion publique de l'eau sur notre territoire !

Quant au projet piscine, rappelons l'avis d'attribution de concession parue au Journal Officiel du 7 février 2020 annonçant une valeur totale de : 83 651 949,40 € Hors taxes. Un rappel pour une majorité fâchée avec les chiffres.

Ismaila Wane, Martine Fayolle et Benjamin Bouhanna

Élu-e-s de Maurepas Dynamique et Solidaire

Site : www.maurepas-dynamique-solidaire.fr / Contact : maurepas.ds@gmail.com

Facebook : www.facebook.com/maurepasds

V O L V O

XC90 Recharge T8 AWD 390 ch Inscription Luxe

7 Places Geartronic 8 Rapports

N'attendons plus pour évoluer

980€ / MOIS ⁽¹⁾
AVEC APPORT

LOA 48 MOIS / 60 000 KM

ENTRETIEN, GARANTIE ET PERTE
FINANCIÈRE INCLUS



WWW.ACTENA.FR

Un Crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(1) Exemple pour la Location avec Option d'Achat (LOA) avec apport, incluant les prestations «maintenance et assistance» et «gestion des pertes totales» d'un VOLVO XC90 Recharge Inscription Luxe T8 AWD neuf, avec option peinture métallisée, au prix de vente TTC de 78 435€ financé sur 48 mois et 60 000 km, soit un 1er loyer de 7 850€ suivi 47 loyers de 980 € TTC pour un montant total, avec assurance Protection Pécuniaire et Garantie Longue Durée dont assurance incluse, Révisions et pièces d'usure professionnel, de 96 919,44 EUR TTC avec une option d'achat final de 43 007,56 EUR TTC. Consommation mixte (L/100 km) : 2,8 - CO2 rejeté (g/km) : 64. Loyers mensuels exprimés TTC, hors prestations optionnelles et hors bonus/malus écologique et carte grise. Offres non cumulables, réservées aux professionnels, en France métropolitaine, valables jusqu'au 31/10/2020, dans le réseau Actena. Automobiles selon conditions générales LOA et sous réserve d'acceptation du dossier par CGL, Compagnie Générale de Locations d'équipements, Groupe Société Générale - SA au capital de 58 606 156€ - 69 avenue de Flandre 59700 Marcq-en-Bareuil - SIREN 303 236 186 RCS Lille Métropole. CGI FINANCE est une marque de la Société Générale mise à disposition de CGL. (2) Contrat d'assurance et d'assistance souscrits par CGL, tant en son nom propre que celui de ses filiales, par l'intermédiaire de FINASSURANCE - société de courtage d'assurance immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 07000574 (www.oriass.fr) - SNC au capital de 15 250€ - 69 avenue de Flandre 59700 Marcq-en-Bareuil - SIREN 352 937 247 RCS Lille Métropole, Entreprises d'assurances régies par le code des assurances et soumises au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution.

Autonomie 100% électrique : 50 km
CO₂ : 64 g/km rejeté*
TVS : 20 €**

ACTENA
AUTOMOBILES

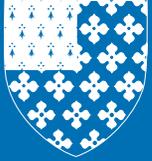
75 PARIS 16 01 44 30 82 30
92 NEUILLY 01 46 43 14 40
92 LA GARENNE 01 56 47 06 60
78 PORT MARLY 01 39 17 12 00
78 VERSAILLES 01 39 20 17 17
78 MAUREPAS 01 30 50 67 00
78 BUCHELAY 01 34 79 92 92

56, AVENUE DE VERSAILLES
58, AVENUE CHARLES DE GAULLE
86, AVENUE DE L'EUROPE
8, ROUTE DE ST GERMAIN
45/47, RUE DES CHANTIERS
ZA PARIWEST - 8, RUE ALFRED KASTLER
ZI LES CLOSEAUX - 1, RUE DES GAMELINES

PRIOD

SERVICE VENTE AUX DIPLOMATES ET EXPAT : 01 44 30 82 21 / SERVICE FLOTTES-ENTRÉPRISES LLD GCV : 01 56 47 06 60

MAUREPAS



WIFI GRATUIT

Réseau : WIFI4EU

10 BÂTIMENTS COMMUNAUX À VOTRE DISPOSITION



maurepas.fr